



SUMMIT Quiz sur le Conseil européen

1	Composition et fonctionnement du Conseil européen
Réponse	a), b) et c)
Explication	<i>Le Conseil européen est composé des chefs d'État ou de gouvernement des États membres, ainsi que de son président et du président de la Commission. Le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité participe à ses travaux (article 15(2) du TUE).</i>
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Art. 15 du TUE : http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC • http://www.consilium.europa.eu/fr/european-council/

2	Composition et fonctionnement du Conseil européen
Réponse	b)
Explication	<p>Selon article 15(2) du TUE, le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité participe aux travaux du Conseil européen bien qu'il ne soit pas un membre du Conseil européen.</p> <p>Le président du Parlement européen présente au Conseil européen les positions de son institution au début de la réunion du Conseil. Pourtant, il lui faut quitter la salle après un bref échange peu substantiel.</p> <p>Les fonctionnaires nationaux sont interdits dans la salle de réunion. La raison en est que les pères fondateurs du Conseil européen voulaient préserver le caractère confidentiel.</p>
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Art. 15 du TUE : http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC • Art. 235 du TFUE: http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC • Wessels, Wolfgang (2016): <i>The European Council</i>. Basingstoke. Chapitre 8: Rules for Organization: In Search for an Optimal Institutional Arrangement.



3	Composition et fonctionnement du Conseil européen
Réponse	c)
Explication	Les réunions ordinaires du Conseil européen ont lieu à Bruxelles et sont convoquées par le président du Conseil européen deux fois par semestre. Lorsque la situation l'exige, le président convoque une réunion extraordinaire du Conseil européen.
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Art. 15 du TUE : http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC • http://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/european-council/

4	Composition et fonctionnement du Conseil européen
Réponse	b)
Explication	En cas des votes, seulement les chefs d'État ou de gouvernement des États membres ont le droit de vote. Les présidents de la Commission européenne et du Conseil européen n'y participent pas.
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Art. 235 du TFUE: http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC

5	Composition et fonctionnement du Conseil européen
Réponse	a), b)
Explication	<p>Selon Art. 15(4) du TUE, le Conseil européen prend ses décisions en principe par consensus. Donc, tous les membres ayant le droit de vote disposent d'un droit de veto.</p> <p>Pourtant, il y a des cas où les traités en disposent autrement. A l'occasion de la nomination d'un candidat à la fonction du président de la Commission (Art. 17(7) du TUE) ou du président de la Banque centrale européenne (Art. 283(2) du TFUE), le Conseil européen agit à la majorité qualifiée.</p> <p>La majorité simple est seulement applicable pour des questions de procédure.</p>
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Art. 15 et 17 du TUE: http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC • Art. 235 et 283 du TFUE: http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC



6	Composition et fonctionnement du Conseil européen
Réponse	a), b), c)
Explication	<p>Le président de la Commission, le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, et le président du Conseil européen ne disposent pas d'un droit de veto parce qu'ils n'ont pas le droit de vote (Art. 235(1) du TFUE).</p> <p>Le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité seulement participe aux réunions du Conseil européen, mais n'en est pas membre (Art. 15(2) du TUE).</p>
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Art. 15 du TUE: http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC • Art. 235 du TUE: http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC

7	Composition et fonctionnement du Conseil européen
Réponse	b), c)
Explication	<p>Le sommet de la zone euro réunit les chefs d'État ou de gouvernement des pays de la zone euro, le président du sommet de la zone euro et le président de la Commission européenne. Pourtant, le sommet n'est pas une institution officielle de l'UE.</p> <p>Le but du sommet est d'élaborer des orientations afin d'assurer le bon fonctionnement de l'Union économique et monétaire.</p> <p>Selon les <i>modalités d'organisation des travaux des sommets de la zone euro</i>, le président de la Banque centrale européenne est invité aux réunions du sommet.</p> <p>Le sommet de la zone euro ne doit pas être confondu avec l'Eurogroupe qui réunit les ministres des États membres de la zone euro.</p>
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • http://www.consilium.europa.eu/fr/european-council/euro-summit/ • Art. 13 du TUE: http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC • Secrétariat Général du Conseil (2013) : Modalités d'organisation des travaux des sommets de la zone euro, disponible sous : http://www.consilium.europa.eu/fr/european-council/euro-summit/, contrôlé en novembre 2016.



8	Composition et Fonctionnement du Conseil Européen
Réponse	b), c)
Explication	Selon article 15(6) du TUE, le président du Conseil européen « <i>assure la préparation et la continuité des travaux du Conseil européen en coopération avec le président de la Commission, et sur la base des travaux du Conseil des affaires générales</i> ».
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Art. 15 du TUE: http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC • Secrétariat Général du Conseil (2009): Règlement intérieur du Conseil européen, Règlement intérieur du Conseil, disponible sous: http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/librairie/PDF/QRU09001FRC.pdf, contrôlé en septembre 2016. • Wessels, Wolfgang (2016): <i>The European Council</i>. Basingstoke. Chapitre 8: Rules for Organisation: The Search for an Optimal Institutional Arrangement.

9	Composition et fonctionnement du Conseil européen
Réponse	c)
Explication	<p>Selon article 11 du <i>règlement intérieur du Conseil européen</i>, le Conseil européen relève du secret professionnel, pour autant que le Conseil européen n'en décide pas autrement.</p> <p>Les résultats des négociations sont communiqués au public au moyen des conclusions du Conseil européen.</p> <p>Malgré que l'article huit du règlement intérieur du Conseil européen demande qu'un procès-verbal soit rédigé de chaque réunion, celui-ci ne prend pas en compte les délibérations précises entre les chefs d'Etat ou de gouvernement.</p>
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Secrétariat Général du Conseil (2009): Règlement intérieur du Conseil européen, Règlement intérieur du Conseil, disponible sous: http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/librairie/PDF/QRU09001FRC.pdf, contrôlé en septembre 2016. • Wessels, Wolfgang (2016): <i>The European Council</i>. Basingstoke. Chapitre 8: Rules for Organisation: The Search for an Optimal Institutional Arrangement.



10	Composition et fonctionnement du Conseil européen
Réponse	c)
Explication	<i>En cas de vote, chaque membre du Conseil européen peut recevoir délégation d'un seul des autres membres. Article 235(1) du TFUE</i>
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> Art. 235(1) du TUE, http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC

11	Composition et fonctionnement du Conseil européen
Réponse	b)
Explication	Le groupe Antici rassemble des hauts fonctionnaires nationaux. Le groupe porte le nom de Paolo Massimo Antici qui était le premier président de ce groupe.
Informations complémentaires	Wessels, Wolfgang (2016): <i>The European Council</i> . Basingstoke. Chapitre 8: Rules for Organisation: The Search for an Optimal Institutional Arrangement.

12	Compétences et activités du Conseil européen
Réponse	a),c)
Explication	<p>Selon l'article 213 du TFUE, le Conseil doit adopter un règlement sur le CFP à l'unanimité après l'approbation du Parlement européen. Bien que le Parlement puisse refuser son approbation, le Conseil n'a pas le droit de changer le contenu du règlement.</p> <p>Le règlement du Conseil de facto suit les prescriptions du Conseil européen qui en décide politiquement à l'avance des délibérations du Conseil. La décision du Conseil européen est particulièrement importante car le CFP est négocié en paquet avec des autres politiques s'occupant des positions clés dans le budget de l'Union. Un exemple de ces politiques clés du budget est la réforme de la politique agricole commune, qui a été négociée parallèlement avec le CFP 2014-2020.</p>
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> Art. 312 du TFUE: http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC



13	Compétences et activités du Conseil européen
Réponse	a), b)
Explication	<p>«Le Conseil européen donne à l'Union les impulsions nécessaires à son développement et en définit les orientations et les priorités politiques générales. Il n'exerce pas de fonction législative» (Art. 15 (1) du TUE).</p> <p>«Le Conseil exerce, conjointement avec le Parlement européen, les fonctions législative et budgétaire. Il exerce des fonctions de définition des politiques et de coordination conformément aux conditions prévues par les traités» (Art. 16 (1) du TUE).</p> <p>«En tenant compte des élections au Parlement européen, et après avoir procédé aux consultations appropriées, le Conseil européen, statuant à la majorité qualifiée, propose au Parlement européen un candidat à la fonction de président de la Commission. Ce candidat est élu par le Parlement européen à la majorité des membres qui le composent. Si ce candidat ne recueille pas la majorité, le Conseil européen, statuant à la majorité qualifiée, propose, dans un délai d'un mois, un nouveau candidat, qui est élu par le Parlement européen selon la même procédure» Art. 17(7) du TUE.</p>
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Art. 15 - 17 (TUE), http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC • http://www.consilium.europa.eu/fr/european-council/role-setting-eu-political-agenda/ • http://www.consilium.europa.eu/fr/european-council/role-nominations-appointments/

14	Compétences et activités du Conseil européen
Réponse	b)
Explication	<p>Selon les articles 50 du TUE et 218 du TFUE, un État qui veut se retirer de l'Union faut notifier son intention au Conseil européen. Celui-ci décide des orientations selon lesquelles le Conseil négocie et conclut un accord avec l'État qui veut se retirer de l'Union. L'accord doit fixer les modalités du retrait, en tenant compte du cadre des relations futures avec l'Union. L'approbation du Parlement européen à l'accord est nécessaire.</p>
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Art. 50 du TUE: http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC • Art. 218 du TFUE: http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC



15	Compétences et activités du Conseil européen
Réponse	c)
Explication	<p>L'adoption du pacte fut empêchée par l'opposition du Royaume-Uni et la République tchèque. Par conséquent, il fut nécessaire adopter le pacte en dehors des traités européens par 25 chefs d'État ou de gouvernement.</p> <p>Le contexte du pacte était la réaction aux crises financières et de dettes souveraines. Des nouveaux règlements devraient faciliter la réduction des déficits publics et empêcher une nouvelle hausse des dettes. Pour cela, le pacte budgétaire européen inclus entre autre l'introduction d'une règle d'or.</p>
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • http://www.robert-schuman.eu/fr/comprendre-le-pacte-budgetaire • Wessels, Wolfgang (2016): <i>The European Council</i>. Basingstoke. Chapitre 13: Towards a 'gouvernement économique'?

16	Compétences et activités du Conseil Européen
Réponse	c)
Explication	<p>Dans une première phase, à l'avance des négociations budgétaires nationales, les États membres de l'UE reçoivent des conseils formulés au niveau de l'UE ("orientations") et des recommandations individuelles ("recommandations par pays") concernant leurs politiques nationales en matière budgétaire et de réforme.</p> <p>Les conseils et recommandations sont décidés par le Conseil à la base d'une analyse de la Commission et après soumis aux États membre.</p> <p>Dans une deuxième phase, les États membres soumettent leurs programmes d'action qui sont évalués par la Commission. Ensuite, le Conseil de l'UE examine les projets par pays et en arrête la version définitive qui doit être approuvée par le Conseil européen. Finalement, les États membres sont invités à les mettre en œuvre, avant que le cycle recommence vers la fin de l'année.</p>
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • http://www.consilium.europa.eu/fr/policies/european-semester/



17	Compétences et activités du Conseil Européen
Réponse	a), b)
Explication	<p>Article 15 (4) du TUE «Le Conseil européen se prononce par consensus, sauf dans les cas où les traités en disposent autrement.»</p> <p>Article 17(7) du TUE «En tenant compte des élections au Parlement européen, et après avoir procédé aux consultations appropriées, le Conseil européen, statuant à la majorité qualifiée, propose au Parlement européen un candidat à la fonction de président de la Commission. Ce candidat est élu par le Parlement européen à la majorité des membres qui le composent. Si ce candidat ne recueille pas la majorité, le Conseil européen, statuant à la majorité qualifiée, propose, dans un délai d'un mois, un nouveau candidat, qui est élu par le Parlement européen selon la même procédure.»</p> <p>Article 18(1) du TUE «Le Conseil européen, statuant à la majorité qualifiée, avec l'accord du président de la Commission, nomme le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Le Conseil européen peut mettre fin à son mandat selon la même procédure.»</p>
Informations complémentaires	Art. 15, 17, et 18 du TUE, http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC



18	Le président du Conseil européen
Réponse	a), b)
Explication	<p>Article 15(6) du TUE</p> <p>«<i>Le président du Conseil européen (...)</i></p> <p>b) assure la préparation et la continuité de travaux du Conseil européen en coopération avec le président de la Commission, et sur la base des travaux du Conseil des affaires générales'. (...)</p> <p>«assure, à son niveau et en sa qualité, la représentation extérieure de l'Union pour les matières relevant de la politique étrangère et de sécurité commune, sans préjudice des attributions du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité».</p> <p>Article 16 (9) du TUE</p> <p>«La présidence des formations du Conseil, à l'exception de celle des affaires étrangères, est assurée par les représentants des États membres au Conseil selon un système de rotation égale, dans les conditions fixées conformément à l'article 236 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne».</p>
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Art. 15 et 16 du TUE, http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC • http://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/european-council/

19	Le président du Conseil européen
Réponse	b)
Explication	<p>De 2009 jusqu' à 2014, Hermann van Rompuy fut le premier président permanent du Conseil européen. Romano Prodi fut président de la Commission européenne de 1999 jusqu' à 2004. Jean-Claude Trichet fut président de la Banque centrale européenne de 2003 jusqu' à 2011.</p>
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Guldbrandsen, Christoffer: The President, https://www.youtube.com/watch?v=zpSaIM2zYpc&feature=youtu.be, contrôlé en juin 2016 • Van Rompuy, Herman (2014): <i>L'Europe dans la tempête : leçons et défis</i>. Racine éditions, Belgique. • Wessels, Wolfgang (2016): <i>The European Council</i>. Basingstoke. Chapitre 8: Rules for Organisation: In Search for an Optimal Institutional Arrangement. • http://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/european-council/



20	Le président du Conseil européen
Réponse	c)
Explication	<p>Le sommet de la zone euro n'est pas formalisé par le traité de l'UE mais par le «<i>Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire</i>».</p> <p>Selon celui-ci, le président du sommet de la zone euro n'est pas nécessairement le président permanent du Conseil européen. Pourtant, Hermann van Rompuy aussi que Donald Tusk étaient en même temps président permanent du Conseil européen et président du sommet de la zone euro.</p> <p>Chapitre 5.1 des modalités d'organisation des travaux des sommets de la zone euro impose que le «<i>président du sommet de la zone euro est désigné à la majorité simple par les chefs d'État ou de gouvernement des États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro lors de l'élection du président du Conseil européen et pour un mandat de durée identique</i>».</p>
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Secrétariat Général du Conseil (2013) : Modalités d'organisation des travaux des sommets de la zone euro, disponible à : http://www.consilium.europa.eu/fr/european-council/euro-summit/. • Gulbrandsen, Christoffer: The President, https://www.youtube.com/watch?v=zpSaIM2zYpc&feature=youtu.be, contrôlé en juin 2016. • Wessels, Wolfgang (2016): <i>The European Council</i>. Basingstoke. Chapitre 7: The Presidency: Charismatic Master or Facilitating Manager?_et chapitre 13: Economic Governance: Towards a 'gouvernement économique'? • http://www.consilium.europa.eu/fr/european-council/euro-summit/ • http://www.consilium.europa.eu/fr/council-eu/eurogroup/



21	Le président du Conseil européen
Réponse	a)
Explication	<p>Selon article 15(5) du TUE, le président du Conseil européen est élu pour une durée de deux ans et demi, renouvelable une fois.</p> <p>Le premier président permanent du Conseil européen Hermann van Rompuy a reçu un deuxième mandat après deux ans et demi. Son successeur Donald Tusk exerce son premier mandat depuis décembre 2014.</p>
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Art. 15 du TUE, http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC • Guldbrandsen, Christoffer: The President, disponible sous: https://www.youtube.com/watch?v=zpSaIM2zYpc&feature=youtu.be, contrôlé en juin 2016. • Wessels, Wolfgang (2016): <i>The European Council</i>, Basingstoke. Chapitre 7: The Presidency: Charismatic Master or Facilitating Manager? • http://www.consilium.europa.eu/de/european-council/president/

22	Le président du Conseil européen
Réponse	b)
Explication	<p>Pour faciliter un consensus parmi les chefs d'États, le président du Conseil européen peut utiliser le système de confession.</p> <p>Le marchandage politique et le trilogue sont aussi des moyens pour faciliter le consensus. Le marchandage politique décrit un procès dans lequel un négociateur consent à une solution qui ne lui plait pas. Cependant, cela est avantageux pour lui parce que, en contrepartie, il peut imposer sa position sur un autre sujet.</p> <p>Dans le contexte de l'UE, le trilogue décrit des négociations non officielles entre la Commission, le Conseil et le Parlement. On a établi ce procès pour accélérer les décisions dans la procédure législative ordinaire.</p>
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Wessels, Wolfgang (2016): <i>The European Council</i>, Basingstoke: Palgrave. Chapitre 9: Decision-Making: The Ways to Consensus Formation.



23	Le président du Conseil européen
Réponse	a)
Explication	<p>Selon l'Article 15 du (TUE), le «<i>président du Conseil européen assure, à son niveau et en sa qualité, la représentation extérieure de l'Union pour les matières relevant de la politique étrangère et de sécurité commune, sans préjudice des attributions du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité</i>».</p> <p>L'introduction du président permanent du Conseil européen avait pour but que l'on donne une voix et un visage à l'UE. Cependant, cette intention est limitée à la politique étrangère et de sécurité commune. En autres cas des actions extérieures de l'UE, la représentation à l'extérieur reste avec le président de la Commission européenne. Donc, pour les réunions du groupe de sept, de groupe de vingt ou dans des questions concernant la politique commerciale commune, le président de la Commission européenne est responsable.</p>
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Art. 15 du TEU, http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC • Piris, Jean-Claude (2010): <i>The Lisbon Treaty. A Legal and Political Analysis</i>. Cambridge. 205-209. • SUMMIT Dossier: The External Action of the European Council: disponible sous: http://www.summit.uni-koeln.de/de/topics-and-material/dossiers/, contrôlé en novembre 2016. • http://ec.europa.eu/commission/2014-2019/president_fr

24	Le président du Conseil européen
Réponse	b)
Explication	<p>Selon article 15(6) de TUE le «<i>président du Conseil européen présente au Parlement européen un rapport à la suite de chacune des réunions du Conseil</i>».</p> <p>Avant que l'office du président permanent du Conseil européen ait été fondé, quelques chefs d'État ou de gouvernement présidant la réunion du Conseil utilisait ce rapport au Parlement pour adresser le public européen. Des autres chefs d'États ou de gouvernement percevaient cette obligation comme gênante.</p>
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Wessels, Wolfgang (2016): <i>The European Council</i>. Basingstoke, Chapitre 6, Towards a New Institutional Balance? Trends in Inter-Institutional Relations. • Article 15(6) du TUE: http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC



25	Histoire du Conseil européen
Réponse	b)
Explication	<p>Avec les mots «le sommet européen est mort, vive le Conseil européen» Valérie Giscard d'Estaing a annoncé la création du Conseil européen pendant un sommet des chefs d'État et de gouvernement des Communautés européennes en 1974 à Paris.</p> <p>Depuis les années 1960, et particulièrement depuis le sommet de La Haye en 1969, les réunions des chefs d'État et de gouvernement se révélaient tellement utiles que l'on les a institutionnalisés en format du «Conseil européen».</p>
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Loth, Wilfried (2009): <i>Experiencing Europe: 50 years of European Construction 1957 – 2007</i>. Baden-Baden. • Wessels, Wolfgang (2016): <i>The European Council</i>. Basingstoke. Part I: Overview and History. • http://www.cvce.eu/en/education/unit-content/-/unit/02bb76df-d066-4c08-a58a-d4686a3e68ff/be352e74-1857 • Heads of Government of the Community (1974): Final communiqué (Paris, 9 and 10 December 1974). In: <i>Bulletin of the European Communities</i>. Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities, disponible sous: http://www.cvce.eu/content/publication/1999/1/1/2acd8532-b271-49ed-bf63-bd8131180d6b/publishable_en.pdf, contrôlé en juin 2016.

26	Histoire du Conseil européen
Réponse	c)
Explication	<p>Le Conseil européen est seulement sur la liste des institutions officielles de l'UE (Article 13 du TUE) depuis 2009 quand le traité de Lisbonne est entré en vigueur.</p> <p>Comme institution officielle, le Conseil européen est obligé d'une coopération loyale avec les autres institutions et limité par la Cour de justice de l'Union européenne.</p> <p>De manière non officielle, on avait déjà créé le Conseil européen en 1974.</p>
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Art. 13 du TUE, http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC • Piris, Jean-Claude (2010): <i>The Lisbon Treaty. A Legal and Political Analysis</i>. Cambridge. 205-209. • Wessels, Wolfgang (2016): <i>The European Council</i>. Basingstoke: Palgrave. Part I: Overview and History.



27	Histoire du Conseil européen
Réponse	b)
Explication	Le Conseil européen a été fondé en 1974 au sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté européenne à Paris. Pendant ce temps, Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt étaient les chefs d'État et de gouvernement de la France et de l'Allemagne.
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> Loth, Wilfried (2009): <i>Experiencing Europe: 50 years of European Construction 1957 – 2007</i>. Baden-Baden. Wessels, Wolfgang (2016): <i>The European Council</i>. Basingstoke: Part I: Overview and History.

28	Histoire du Conseil européen
Réponse	b)
Explication	Avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, l'article 15 du TUE a introduit l'office du président permanent du Conseil européen. Avant, les sommets étaient présidés par le chef d'État ou de gouvernement de l'État qui présidait le Conseil de l'UE.
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> Art. 15 du TUE, http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC Piris, Jean-Claude (2010): <i>The Lisbon Treaty. A Legal and Political Analysis</i>. Cambridge. 205-209.

29	Histoire du Conseil européen
Réponse	c)
Explication	<p>Martin Schulz fut président du Parlement de l'UE entre 2012 et 2017. Comme il n'était jamais chef du gouvernement de l'Allemagne, président du Conseil européen ou président de la Commission, il ne fut jamais membre du Conseil européen.</p> <p>Romano Prodi fut ministre-président de l'Italie de 1996 jusqu'à 1998 et président de la Commission européenne de 1999 jusqu'à 2004. Pendant ce temps, il fut aussi membre du Conseil européen.</p> <p>José Manuel Barroso fut ministre-président du Portugal de 2001 jusqu'à 2004 et président de la Commission européenne de 2004 jusqu'à 2014. Pendant ce temps, il fut aussi membre du Conseil européen.</p>
Informations complémentaires	Article 15(2) du TUE : « <i>Le Conseil européen est composé des chefs d'État ou de gouvernement des États membres, ainsi que de son président et du président de la Commission. Le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité participe à ses travaux.</i> »



30	Compétences et activités du Conseil Européen
Réponse	c)
Explication	<p>Après chacune de ses réunions le Conseil européen adopte des «<i>conclusions</i>». Les conclusions sont le document officiel avec lequel le Conseil européen communique avec le publique européen et international.</p> <p>Ils sont publiées sur le site internet du Conseil européen après chaque réunion du Conseil européen.</p> <p>Les déclarations communes des chefs d'État ou de gouvernement sont publiées à l'occasion des réunions pas officielles avec des autres chefs d'état ou de gouvernement. Un autre exemple pour les déclarations communes sont les réunion des 27 chefs d'État ou de gouvernement sans le première ministre du royaume unie.</p>
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Art. 15 du TUE, http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2016:202:TOC • http://www.consilium.europa.eu/de/european-council/conclusions/